**Saint-Omer : la voiture reste reine en centre ville**

Même si des choses évoluent pour le vélo à Saint-Omer (double-sens cyclables, boulevard de Strasbourg), d’autres stagnent !

Depuis plus d’un an, l’ADAV a participé activement à une concertation proposée par la commune sur le projet de rénovation du cœur de ville. L’objectif affiché de la municipalité : redonner un caractère de places aux 3 places du centre (aujourd’hui axes routiers et parkings) et rendre plus agréable le centre ville.

La concertation (à laquelle de très nombreux commerçants avaient participé, défendant inlassablement la place de l’automobile) avait abouti à un projet où l’automobile restait très présente (voies de circulation et parkings) mais où le piéton et le cycliste gagnaient un peu d’espace. Avec notamment la création d’un plateau piétonnier entre les 3 places et la fermeture d’une petite rue (rue du Minck) à la circulation.

Fin juillet, patatra ! Après avoir relancé la concertation sous la pression des commerçants, le Maire présente le projet final non discuté en concertation : celui-ci rouvre la rue du Minck à la circulation…

L’ADAV a exprimé auprès de la commune son étonnement de découvrir un projet final non discuté en concertation et qui abandonne la principale évolution obtenue sur la situation actuelle. Les habitants, les clients de commerces de centre ville et les touristes recherchent-ils des routes à traverser, des parkings, du bruit et des odeurs de carburant ou des espaces agréables où se promener ?

Rémi Manier

Responsable d’antenne à Saint-Omer